

Procès verbal Assemblée générale ACV 03.04.2019

Hôtel Astra – Salon Business – Place de la Gare 4 1800 VEVEY

1. Bienvenue et liste des présences

Présence : selon relevé de la liste des présences : 50 personnes

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Laurent Addor souhaite la bienvenue et ouvre la séance en demandant aux personnes présentes de bien contrôler et valider la liste des présences par leur signature.

Notre comptable s'étant excusé pour l'assemblée générale, les comptes nous été remis dans les temps pour procéder aux contrôles usuels. Pour l'élection et les objets soumis au vote, deux scrutateurs sont désignés.

3. Adoption du PV de l'AG 2018. Il est approuvé par l'assemblée.

4. Rapport d'activités de l'année 2018

Horaires d'ouverture des commerces : Une demande de modification des horaires d'ouverture pour les samedis avec fermeture à 18h00 au lieu de 17h00 est en cours auprès de la municipalité. Nous avons été consultés à ce sujet : 58 % de nos membres y sont favorables. Notre accord a été donné pour autant que ce ne soit pas une obligation. UNIA s'est opposée et a même créé une pétition contre ces nouveaux horaires. A ce jour, nous avons décidé de laisser les Grands magasins représentés par MANOR ainsi que la SIC s'occuper de ce dossier.

Parking : En 2018, nous nous sommes préoccupés de la problématique du parcage lié à la fermeture de la Place du Marché. La ville nous a répondu que plusieurs solutions étaient en cours de réalisation (Parking à la Veyre, capacité augmentée du parc MANOR). Nous lui avons proposé de pouvoir parquer sur certains trottoirs comme lors de manifestations spéciales. Notre courrier de juin 2018 a été envoyé à la ville et au Conseil d'Etat. Ce dernier nous a répondu que cette décision revenait à la ville. Réponse de la ville : non au parcage sur les trottoirs.

Recours ACV – SIC : Pour mémoire, une décision municipale de fermer à la circulation les rues adjacentes à la Place du Marché (Torrent, Madeleine, JJ Rousseau, Paul-Cérésolle) ainsi que le Quai de la Veveyse nous a contraint à déposer un recours contre cette décision. Nous avons pris contact avec la SIC et notre opposition a pu être déposée dans les temps, soit en septembre 2018.

Compte tenu de nos arguments, nous avons eu finalement gain de cause le 8 mars dernier et réussi à obtenir l'abrogation de ces panneaux d'interdiction avec le remplacement par des panneaux de transit difficile accès aux commerces autorisés. Merci à Me Tabet pour sa disponibilité et son efficacité. A noter que la ville nous prend maintenant au sérieux. C'est une opposition qui a du sens. L'assemblée applaudit cette réussite.

Flyers « Infos parking » Nous avons créé, imprimé et distribué des flyers pour informer la population et les visiteurs des endroits de parcage en ville. Une distribution tout ménage ainsi que les frais d'impression ont été assumés par la ville, ce que nous avons bien apprécié. Cette publicité était aussi insérée gratuitement dans un magazine de la FdV19 distribuée à 30'000 exemplaires en Suisse romande.

Sponsoring ACV : Nous n'avons eu qu'une seule demande en 2018 et avons décidé de soutenir l'application OKIDOKEY pour un montant de CHF 500.00. Le développement a pris du retard et à ce jour nous avons préféré différer le versement tant que cette application n'a pas vu le jour.

Mérite de l'économie Riviera-Lavaux : parole est donnée à Mme Cécile Enjolras qui nous présente ce concours particulièrement bien suivi dans notre région. Au total 88 dossiers déposés dont 41 dossiers de proximités et 10 dossiers de Vevey. Une personne a terminé parmi les 3 finalistes, il s'agit de la société Deli Art graphique située à la Rue du Torrent. Bravo et rendez-vous à la prochaine édition prévue en 2020.

Site internet : la parole est donnée à M. Yannick Meylan pour présenter l'évolution du site de l'ACV ainsi que la situation des cotisations.

Nous avons décidé de changer de fournisseur de service et de travailler avec une entreprise locale pour disposer d'un site permettant une nouvelle configuration. Le point le plus important est de pouvoir nous permettre de le faire évoluer en fonction de nos besoins. Yannick nous présente à l'écran les différentes possibilités d'infos. Notre site fait désormais office de base de données des différents membres. Les cotisations sont directement générées par le site et envoyées par e-mail, voilà pourquoi, il y a eu un peu de retard. A ce jour, tous les commerçants ont été entrés dans le nouveau site. Il nous reste quelques mises à jour à effectuer. A noter que 131 courriers de rappel ont été finalement envoyés par courrier postal.

Merci de nous indiquer si quelqu'un désire de continuer à recevoir les infos importantes par courrier postal. Dorénavant, les cotisations arriveront directement par e-mail.

Pour faire vivre ce site, Yannick a besoin d'informations. Il faut constamment alimenter le site. C'est important que vous nous communiquiez vos activités et événements spéciaux. Utilisez nous... cela vaut la peine. De plus, Il faut que notre site puisse être en lien avec le site de Vevey. Nous allons développer plusieurs URL pour être encore plus présents sur les moteurs de recherche. Par exemple : **Welcome-vevey.ch** Insérez ce lien sur vos pages internet, ainsi vos clients arrivent directement sur le site de l'ACV où vous êtes représentés. Le nombre de cliques fait la force !

Bravo à Yannick pour les heures consacrées à cet outil indispensable à notre rayonnement.

Boost-Vevey : La parole est donnée à Mme Astrid Meyer qui nous présente le Boost Vevey : 1 x par mois des rencontres, échanges et impulsion pour donner naissance à des actions au sein de l'ACV. C'est important de faire remonter vos besoins au comité. Aujourd'hui à Vevey, il y a plus de 550 commerces pour 20'000 habitants. Seul nous allons vite ensemble nous allons plus loin. But : développer des projets communs et dynamiques. Des lettres de nouvelles mensuelles soutiennent cette action de communication.

Grâce à ces différentes activités le nombre des membres de l'ACV a doublé depuis 2 ans.

5.a. Présentation des comptes

En l'absence de notre comptable, notre président présente le compte de résultats et commente notamment le montant lié à notre participation à divers événements, il s'agit de l'Expo des crèches, de la pub faite auprès du FC United ainsi qu'un montant de CHF 1'000.00 pour « Ma place ». Les frais de bureau comprennent l'évolution du site et dans les autres frais administratifs nous retrouvons le montant lié au frais du Tribunal cantonal pour CHF. 1'500.00 et des honoraires pour conseil juridique pour CHF 1'250.00. Les actifs transitoires représentent majoritairement les cotisations non payées étant donné que nos cotisations sont parties plus tard. Il reste 35 personnes qui n'ont pas payé – et nous avons également des nouveaux membres. Aujourd'hui avec 250 membres, nous avons un meilleur poids auprès des autorités. Le résultat de l'exercice présente au 31 décembre 2018 un bénéfice de CHF 7725,60 qui est reporté au bilan.

5.b. Rapport des vérificateurs de comptes

Le rapport du 26 mars 2019 est présenté par Madame Jacqueline Moser qui en donne lecture à l'assemblée. Le mandat des vérificateurs (B. Genillard et J. Moser) est reconduit.

6. Approbation des comptes et décharge du Comité et Caissier

C'est par mains levées que l'assemblée approuve les comptes tels que présentés et en donne décharge au comité.

7. Démissions et élections au sein du comité.

Laurent Addor, président, William von Stockalper, vice-président et Charles-André Gaudard, membre sont démissionnaires. Le Président demande à l'assemblée si des personnes sont intéressées à devenir membre du comité et à reprendre la présidence, la vice-présidence. Personne ne se manifeste.

Mme Astrid Meyer est d'accord de proposer sa candidature pour la présidence. Elle soulève qu'il est difficile aujourd'hui de trouver des personnes bénévoles mais que c'est très important de prendre une part active au sein de notre association. Elle présente également la candidature de M. Michel de Büren en qualité de membre. Elle sollicite l'assemblée pour trouver deux autres membres.

Etant donné qu'aucune autre candidature pour rejoindre le comité n'est présentée, l'assemblée passe à la votation :

Votation : 43 pour, 7 contre, pas d'abstention.

Astrid Meyer remercie l'assemblée pour la confiance et se réjouit de pouvoir développer les nombreuses activités prévues. Elle remet aux personnes démissionnaires un cadeau et les remercie chaleureusement de leur engagement au sein de notre association.

8. Projets pour 2019

Nous avons eu de nombreux contacts avec la ville pour démontrer le manque à gagner résultant de l'utilisation de la place du marché par la FdV19. Grâce à nos arguments, nous avons obtenu CHF 200'000.00 pour venir en aide aux commerces de Vevey. Voici ce que nous avons prévu de faire ces prochains mois :

1. Chèque cadeau et carnet de bons: William von Stockalper nous présente ce projet. Il saisit l'occasion pour préciser qu'il démissionne du comité mais qu'il va continuer à œuvrer pour les commerçants de Vevey

Le but est de mieux faire connaître nos bons cadeaux qui sont valables auprès de tous les commerces de Vevey. Pour cela, nous allons réaliser et remettre à tous les commerçants membres un coffret-enveloppe contenant des bons cadeaux d'un montant total de CHF 150.00 par coffret (30 bons de CHF 5.00). Vous allez pouvoir les distribuer à tous vos clients. (Cela représente plus de CHF 33'000.00 distribués à tous les commerçants membres).

De plus, chaque commerçant a la possibilité de mettre une offre spéciale sur les carnets de chèques qui seront édités à raison de 20'000 pièces, à vous d'imaginer une action spéciale pour mettre en avant votre commerce ! Ces 20'000 carnets seront distribués pendant la fête des Vignerons afin de dynamiser les commerces de la ville. Essayer de montrer la diversité et l'originalité de vos commerces de Vevey. Sur le site de l'ACV vous pourrez télécharger le formulaire pour vous inscrire.

2. Vevey Pop-up Market : Astrid Meyer saisit cette occasion pour se présenter. Elle est l'épouse du commerçant de la Clef de sol et exerce une activité de coach et consultante pour le développement d'entreprises. Elle voit un énorme potentiel à Vevey. But : voir plus vite, plus loin et développer le potentiel d'un groupe réuni.

1^{er} projet pop up market : l'idée a démarré en octobre avec une mise en place prévue à mi-février : Créer un lieu de rencontre et de rassemblement sur la place Scanavin. Le démarrage est prévu pour le mois de mars avec des animations originalesil se passe quelque chose sur Vevey. Concrètement il y aura 1 bar – 20 stands à disposition de tous du 23 mars au 15 juin 2019. Les Vendredis soirs After work – Venez nombreux ! Les inscriptions commencent à rentrer. Tout n'est pas complet. De tenir un stand est gratuit pour tous les commerçants membres de l'ACV. Pour précision, le Pop-Up Market est un marché éphémère. Le revenu du bar revient à l'ACV. Voici quelques animations prévues les samedis : danse et musique, un défilé de mode – animation autour de Chaplin – Artistes de rue etc... Tout est sur le site. Les tentes pour les participants ont été achetées. Elles seront à disposition de tous les commerçants. Merci et bravo à ceux qui se sont engagés.

3. Parcours de visiteurs : Sur le site vous avez un aperçu de ces nouvelles techniques de city-management pour rendre une ville attractive pour un public cible.

4. Développement du site : Rendre l'attractivité des commerces et l'attrait de Vevey plus visible pour les visiteurs avec des techniques dynamiques sur internet.

5. Prochains Boost-Vevey: 17 avril, 14 mai, 4 juin, 4 septembre, 26 septembre, 23 octobre, 8 novembre, 5 décembre (déjeuner, lunch et soirée ; voir sur site acv-vevey.ch)

6. Balade au paradis

8.8.2019 Journée officielle du district FdV19 "Un jour au paradis"

1.7. - 31.8.2019 Jeu de piste en ville de Vevey "Balade au paradis" Organisation Mélanie Burnier melanie@theworkhub.ch www.unjourauparadis.ch Les membres de l'ACV sont sollicités d'offrir des lots pour des « tirages au sort » journaliers. Et l'ACV offre des bons avec des chèques cadeaux.

7. Clip vidéo: Présenter Vevey en tant que ville du shopping à ciel ouvert avec un court clip sur les réseaux et différents médias. En collaboration avec l'Office de Tourisme. Le tournage se fera en avril pour être diffusé en juin sous « Welcome-Vevey.ch »

8. Des lettres de nouvelles chaque mois Vos articles sont les bienvenus !

9. Des projets pour après FdV19 et Noël sont en préparation. Faites-nous part de vos idées et projets. Le but c'est de vous soutenir !

9. Budget 2019

Le budget 2019 est accepté tel que présenté par 48 personnes et 2 abstentions.

10. Cotisations 2019

Les cotisations restent inchangées.

11. Divers et propositions

Astrid Meyer nous présente l'association : « Vitrites de France » C'est une organisation spécialisée pour développer le dynamisme dans le centre-ville. Faire partie de ce groupement serait important. N'hésitez pas à voir sur les réseaux pour plus d'info. Elle se tient volontiers à disposition pour tout renseignement complémentaire.

12. Invité

Pour terminer, la parole est donnée à M. Philippe Oertle qui nous présente le projet à la place du Marché : « oui au parking souterrain » – principe d'un parking souterrain pour laisser la place libre. Plusieurs questions ponctuent cette intéressante présentation.

13. Apéritif

21h00 la séance est levée et un excellent apéritif nous est servi. Merci à l'Hôtel Astra.

Vevey, le 29 avril 2019 /Ch-André Gaudard